

COMMUNE DE TEISSIERES LES BOULIES

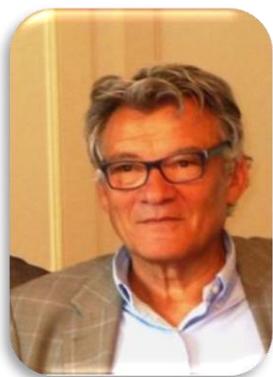


TEISSIERES ACCUEILLANTE



SOMMAIRE

- Le message du maire	P 3
- Etat civil, démographie	P 4
- Les finances communales	P 6
- Les travaux	P 8
- Et notre patrimoine ?	P 17
- L'historique du parking	P 21
- Les intempéries	P 24
- Les T.A.P.	P 25
- Les cérémonies du souvenir	P 27
- C'est la fête au village	P 30
- Un départ à la retraite	P 39
- La vie des associations	P 40
- Un artiste sculpteur et peintre	P 47
- Arrivée de la fibre	P 48
- Nouveaux horaires de la déchèterie	P 52
- Infos de la Communauté de commune	P 53
- La Font Salada : Teissières et son histoire	P 61



Le message du maire

2025 est bien engagée. Que ce soit une belle année, sereine et heureuse pour chacune et chacun de vous



Nous sentons tous que les relations, mondiales et nationales, polluées par les réseaux dits sociaux, se tendent et se compliquent. La France va devoir se redresser et

rééquilibrer ses finances publiques ; toutes les communes participeront à cette obligation et devront sans doute restreindre dépenses et projets.

À Teissières, 2025 sera tout de même l'année d'événements importants :

* D'abord, la restauration du passage sur le ruisseau de Bioude vers Le Bos et le plan d'eau, pont détruit par un gros orage au printemps dernier. Des contraintes légales environnementales lourdes de protection des rivières et du patrimoine aquatique ont fortement retardé le chantier qui devrait être engagé en mars prochain. Dans le même temps la Communauté de communes devrait reconstruire le vestiaire du plan d'eau incendié il y a quelques années.

* Au lotissement du stade, nous pourrons accueillir ce printemps 3 nouvelles familles dans les maisons construites par Maisons Partout et Cantal Habitat.

* 2025 devrait aussi être l'année de l'arrivée de la fibre optique sur le réseau et dans les maisons de Teissières.

* Nous allons cette année nettoyer et mettre en valeur la zone humide en nous appuyant sur l'étude d'Elodie Le Gallic étudiante à l'université d'Aurillac. Elle viendra enrichir le sentier du patrimoine de même que le puits restauré et la fontaine rénovée en écrin de l'œuvre hommage aux mineurs de wolfram.

* Le socle de l'image et de l'attractivité de Teissières, c'est bien sûr la place de l'Eglise. Nous attendons très prochainement de l'architecte, la description et le devis des travaux à engager sur l'église pour sa consolidation et sa mise en valeur.

* Nous sommes également, en lien étroit avec la famille propriétaire et attentifs au devenir de la maison du « café - restaurant - épicerie Turlan » sur la place.

Deux projets et chantiers capitaux pour l'histoire et l'avenir de Teissières.

2025, dernière année de ce mandat municipal, sera donc une année active et engagée.

Soyons fiers (es) d'être Teissiérais(es). Dans ce monde parfois déconnecté à force d'être trop connecté, préservons la proximité que permet notre petite commune.

Bonne année à Toutes et Tous

Etat civil, démographie

➤ Naissances :

- Paolina Lagarenne le - 18- 07 -2024
- Sereyya Merle le 17- 11 – 2024



➤ Mariages :



- Benoit Chalvignac et Mélanie Astier le 19-05-2024
- Stéphane Turlan et Chloé Tournedouet le 22-06- 2024

➤ Décès :

- Monique Gillet le 22 - 08- 2024
- Gérard Méral le 17- 11- 2024
- Jean-Pierre Méral le 30 -12- 2024



Pacs (pacte civil de solidarité) :

- Nicolas Merle et Samira Lainia Mabadi le 06 - 06 - 2024
- Pierre Maïorana et Marie-Céline Maurin le 08 - 11 - 2024

Recensement citoyen :

Chaque Français, garçon et fille, âgé de 16 ans doit faire son recensement citoyen pour ensuite participer à la Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.) et être inscrit automatiquement à 18 ans sur les listes électorales.

L'attestation de recensement permet de s'inscrire à un examen ou un concours administratif avant l'âge de 18 ans.

Cette démarche se fait en mairie.

Se munir de :

- sa carte nationale d'identité ou de son passeport en cours de validité
 - le livret de famille à jour
 - un justificatif de domicile
-

Habitants, nouveaux propriétaires :

- ✓ Monsieur Olivier Vassout et Madame Malvyne Moutoussamy
- ✓ Monsieur Mathieu et Madame Aurélie Lours
- ✓ Monsieur Cyrille Marcenac et Madame Anaïs Burgazz

Nouveaux locataires :

- * Estelle Carcanague et Anthony Fraissigné
- * Quentin Terrisse
- * Aurélie et Mathieu Lours



Population :

Population début janvier 2025 : 339 habitants (Source : La Montagne)



Les locations proposées par la commune :

- 3 gîtes :
 - ∞ 2 à l'année
 - ∞ 1 ponctuellement (couchage 2 personnes +1 canapé-lit 2 places)
linge de maison non fourni.
 - 50 € la nuitée
 - 250 € la semaine
- L'ancien presbytère
- 2 appartements au-dessus du bâtiment école-mairie
- 2 appartements à l'ancienne école de Canines

Contacts : Monsieur René Gérard (06 01 80 85 35)
Madame Carine Besse (06 86 20 15 14)

- La salle polyvalente : (prix : 150 € avec une caution de 500 €)
- Le chapiteau (12 m x 6 m) ; prix : 120 € et une caution de 300 €
- 2 barnums : (3,5 m x 4 m), prix : 20 €

Contact : mairie aux horaires d'ouverture (04 71 62 60 47)

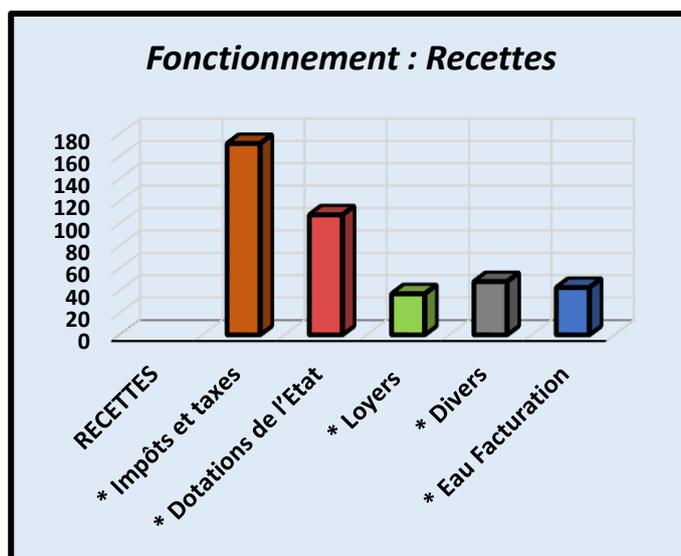
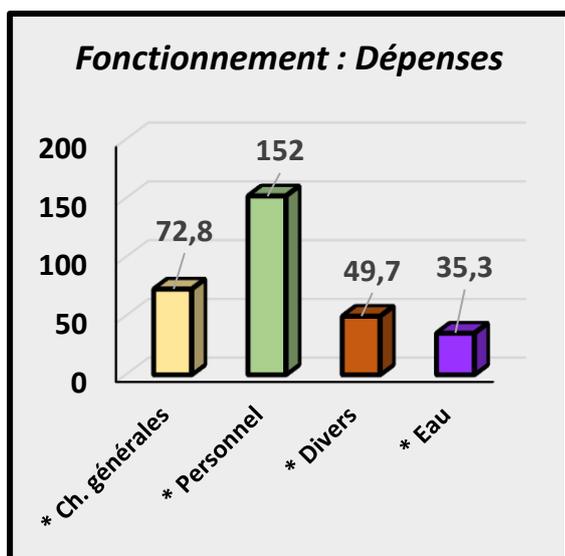


Autre info :

La « maison Turlan » située sur la place de l'église est à vendre. La mairie a demandé à l'E.P.F. Auvergne (Etablissement public foncier) de faire un diagnostic, une évaluation de la propriété et du montant des travaux de mise aux normes. Dans le cas où la commune projetterait de l'acquérir, l'E.P.F. l'accompagnerait pour les négociations et le portage foncier.

Les finances communales

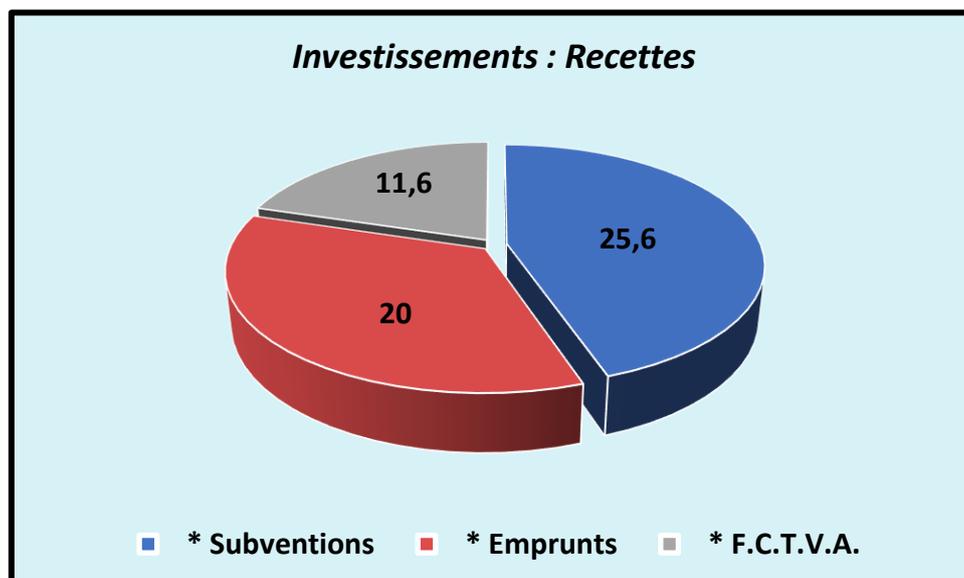
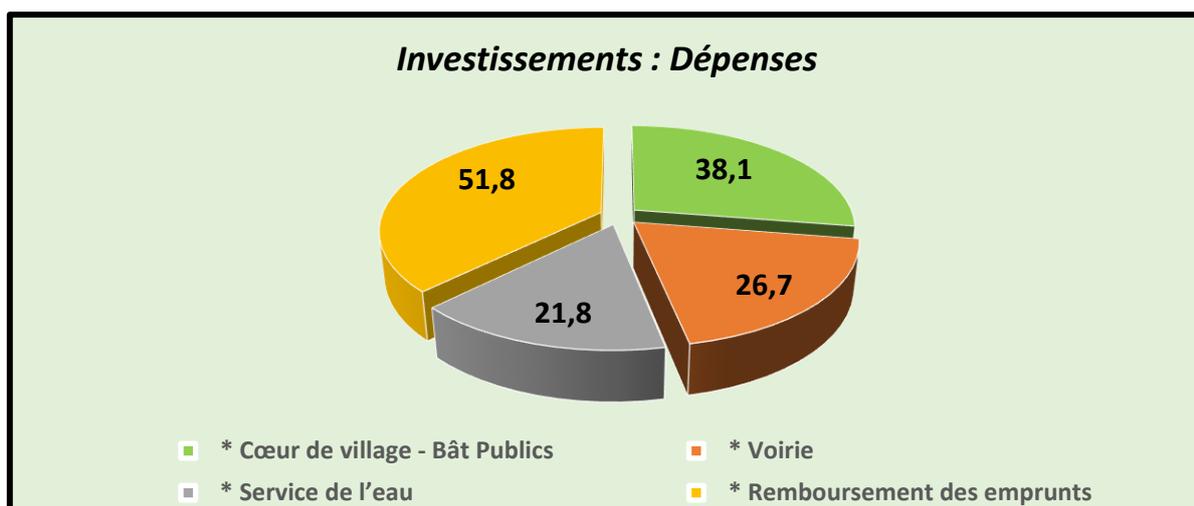
FONCTIONNEMENT 2024			
DEPENSES		RECETTES	
* Charges générales	72,8	* Impôts et taxes	171
Dont : - énergie : 20,8 - Cantine : 11		Dont : - Impôts locaux : 136	
		* Dotations de l'Etat	107,2
* Personnel	152	* Loyers	36,6
* Divers	49,7	* Divers	47,5
* Eau	35,3	* Eau Facturation	42,2
Total	309,8	Total	404,5



EAU 2024			
DEPENSES		RECETTES	
* Virement au budget général	15	* Facturation eau	42,2
* Fonctionnement : Energie, matériel	13,4		
* Adour - Garonne	6,9		
Total	35,3	Total	42,2

- INVESTISSEMENTS 2024 -

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
* Cœur de village * Bâtiments publics	38,1	* Subventions	25,6
* Voirie	26,7	* Emprunts	20
* Service de l'eau	21,8	* F.C.T.V.A.	11,6
* Remboursement des emprunts	51,8		
TOTAL :	138,4	TOTAL :	57,2



Les travaux

Janvier

Entretien de la voirie

Les employés communaux ont creusé les fossés de la route qui conduit au plan d'eau du Maurs pour restaurer leur fonctionnalité hydraulique en facilitant l'écoulement des eaux fluviales.



Un appartement rénové

En fin d'année 2023 et début 2024, un appartement communal situé au-dessus de la salle polyvalente a été complètement relooké : peinture, mobilier, déco.

Ce petit nid douillet est prêt à accueillir des locataires qui apprécieront certainement cette remise à neuf.



Février

Travaux sur le réseau de l'eau

En collaboration avec l'entreprise Lapierre, les employés communaux ont dévié l'adduction d'eau à Grignac afin de permettre la construction d'un bâtiment agricole.



Restauration de la fontaine

Pelleteuse, marteau-piqueur, tracteur et remorque ont investi la place du parking pour la restauration de la fontaine.



Dans un premier temps, le bassin a été vidé, les plantes aquatiques récupérées, le rebord supprimé. Une saignée pour l'acheminement de l'eau et de l'électricité a été creusée.

Dans un deuxième temps, le toit a été démoussé et un nouveau dallage a remplacé le rebord en pierre existant. En harmonie avec la grille de l'école et les ouvertures de l'auberge, les boiseries ont été repeintes. Gérard et Anthony ont aussi préparé un socle destiné à recevoir l'œuvre métallique réalisée par l'artiste Marion Voisin.



Avant



Après



Nettoyage et entretien

Mars

En harmonie avec plusieurs bâtiments publics, les boiseries de l'atelier municipal ont bénéficié d'un bon rafraîchissement. Ce coup de peinture était salutaire pour l'entretien et l'esthétique.



D'autres travaux de peinture ont ravivé les couleurs du portail de l'entrée du cimetière, de celui de l'école ainsi que de la grille.

Le long mur en pierre sèche et celui de l'école ont été démoussés et lavés.



Ce grand ménage rend le bourg encore plus lumineux en ce début de printemps.

Mars-Avril

La restauration du puits

Durant cette période, les employés communaux ont consacré la plupart de leur temps de travail à la restauration du puits près de la maison Reygasse qu'on appelle le château. Après une exploration de cet ouvrage dont le bâti est en très bon état, l'ouverture a été sécurisée par une grille fabriquée et posée par l'entreprise Geder de Jussac.

Une fois l'accès sécurisé, les murs de l'abri en mauvais état ont été démolis.



Ensuite, tantôt maçons, tantôt charpentiers, tantôt menuisiers, tantôt couvreurs, Gérard et Anthony ont rénové cette construction.

Merci à Michel Bastid qui, une fois de plus, est venu prêter main forte pour la réalisation de ces travaux.



Une nouvelle porte, un enrouleur restauré et sa manivelle, un éclairage adapté contribuent à la mise en valeur de ce bâti qui fait partie du sentier du patrimoine. A gauche de la margelle se trouvent un bac percé qui permettait sans doute de faire couler l'eau vers les basses et abreuvoirs et une dalle pour poser les seaux.



Avant

Ce puits protégé par une petite maisonnette est peu commun.



Après

Avril

Un nouveau fléchage sur le chemin de Font Salada

Au fil du temps, les panneaux de signalétique qui jalonnent le sentier de randonnée Font Salada illisibles.

De nouveaux écriteaux pyrogravés Terrisse promeneurs randonneurs.

Vous au « Riu del au « Roc de la de panique ! des flèches directionnelles vous guideront jusqu'à Font Salada ou jusqu'au village.



conduisant à étaient devenus

nouveaux fabriqués et par Florian guident les et les

vous êtes égaré Glaude » ou Tonicona » ? pas

Quelques travaux d'entretien à l'auberge

Pour améliorer le confort des convives un claustra brise-vent et brise-vue a été installé autour de la terrasse de l'auberge.

La façade a été repeinte et le lettrage redessiné avec soin par nos employés communaux.



Juillet

Un mur restauré



Derrière l'église, le long du parking de la salle polyvalente, le mur en pierres a été restauré et consolidé par les deux employés municipaux bien rôdés à ce type de travaux.

D'autres travaux visant à embellir les alentours de la salle polyvalente seront entrepris à l'automne.

Entretien des bâtiments

Quelques lauzes tombées du toit de l'église et du presbytère ont nécessité l'intervention d'une entreprise avec du matériel adapté.



Septembre :

Un local aménagé pour l'A.P.E.

Tout au long de l'année scolaire, l'A.P.E. soutient l'équipe pédagogique dans la réalisation des projets pédagogiques et des activités sportives par :

- son aide sur le terrain (accompagnement pour les sorties, organisation des fêtes etc...)

- par sa participation financière.

Ainsi l'association organise de nombreuses animations afin de récolter un peu d'argent pour varier les projets, participer à leur financement et les rendre accessibles à toutes les familles.

Pour stocker le matériel de l'A.P.E., une partie des anciens vestiaires désormais réservée aux associations a été aménagée par les employés municipaux.



Les jeux sécurisés



Avant



Pour la sécurité des enfants, des sols amortissants ont été réalisés pour les jeux sur l'aire d'activités, selon les normes imposées.



Après



Octobre :

La construction d'une passerelle sur le ruisseau au Bos



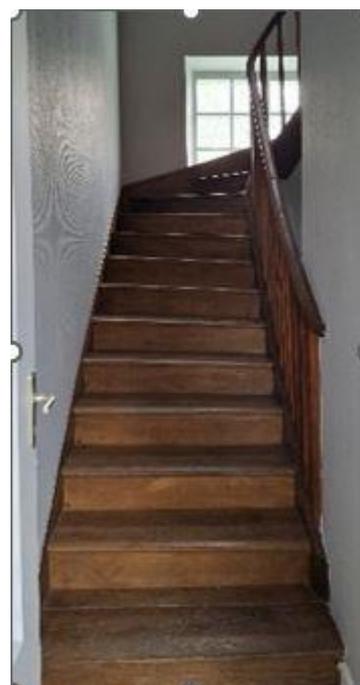
En attendant la réparation du pont, pour permettre de franchir le ruisseau à pied, une passerelle a été construite par les employés de la commune.



La commune entretient son patrimoine immobilier.



A l'occasion du changement de locataires, l'entrée, l'escalier et l'appartement situé à l'étage de l'école de Canines ont bénéficié de travaux de rénovation : peinture, sol, placards et électricité mise aux normes. Les travaux ont été confiés aux entreprises Veinazès Déco et Bouyges. Les nouveaux locataires ont aménagé dans des locaux clairs et agréables.



Novembre :

Les aménagements des abords de la salle polyvalente



Gérard et Anthony ont travaillé à l'aménagement des abords de la salle polyvalente. Ils ont arraché la haie de thuyas, en partie sèche, et planté une haie quatre saisons devant l'entrée des gîtes.



Avant

après

Le paysage est plus dégagé et un joli mur en pierre sèche accompagne la sinuosité de la route.



Côté parking, deux bancs en métal et un banc en bois sur le muret en pierre sèche agrémentent l'espace devant cette salle si souvent utilisée.



Et notre patrimoine ?

Deux étapes supplémentaires sur le sentier du patrimoine

Une étape sur le parking



Pendant l'année 2024, la fontaine du parking a bénéficié d'une

bonne rénovation : la réfection du bassin désormais plus animé avec ses quatre jets d'eau, le démoussage du toit, la peinture des boiseries.



Au centre du bassin trône une sculpture réalisée par une artiste locale : Marion Voisin de l'atelier Oxyde 2 Fer. (de Yolet). Cette œuvre originale illustre le travail de la mine : mineurs, wagonnet, piolet, galerie minière, lanterne...

Elle complète le visuel grandeur nature du wagonnet et les deux panneaux explicatifs sur le travail de la mine et la vie à Teissières durant cette période.

L'installation de cette structure s'est déroulée le 29 février en présence de Monsieur Hervé Demai sous-préfet et secrétaire général de la préfecture.



Le puits

En accord avec les propriétaires de la maison Reygasse, un bail emphytéotique a été signé et la commune a pris en charge la restauration du puits qui devient une autre étape sur le sentier du patrimoine.

Situé autrefois au milieu de la propriété, ce puits fournissait l'eau pour les besoins de la maison et pour les animaux de la ferme.

Ce cylindre bâti de 22 m de profondeur est en bon état mais l'ouverture devait être sécurisée, l'abri et le « roudet » réparés.

Grâce à l'éclairage naturel par le toit, un puits de lumière met en valeur les différentes parties de cette construction. On peut mieux l'observer en ouvrant la porte qu'il ne faut pas oublier de refermer pour la sécurité des usagers de la route.



Le sentier du patrimoine : mode d'emploi

Le sentier du patrimoine commencé il y a plusieurs années est maintenant bien abouti même si ce projet reste évolutif (complété peu à peu par un espace nature dans la zone humide).

Pour suivre le circuit et profiter des informations récoltées, il y a 2 formules :

⇒ Suivre le sentier fléché en blanc, observer les éléments et s'informer en lisant les panneaux explicatifs.

Ce parcours est connecté mais comment ça marche ?

⇒ Flashez le QR code qui se trouve sur le panneau de départ des chemins de randonnées pour valider l'application Cirkwi et suivez les indications. Des explications plus animées, de courtes vidéos, vous accompagnent sur le trajet.

Des flyers ont aussi été imprimés à l'Office de tourisme de la Communauté de communes et peuvent aider à découvrir les richesses patrimoniales de la commune ou faciliter la préparation d'une sortie collective (pour les clubs, les sorties pédagogiques par exemple).

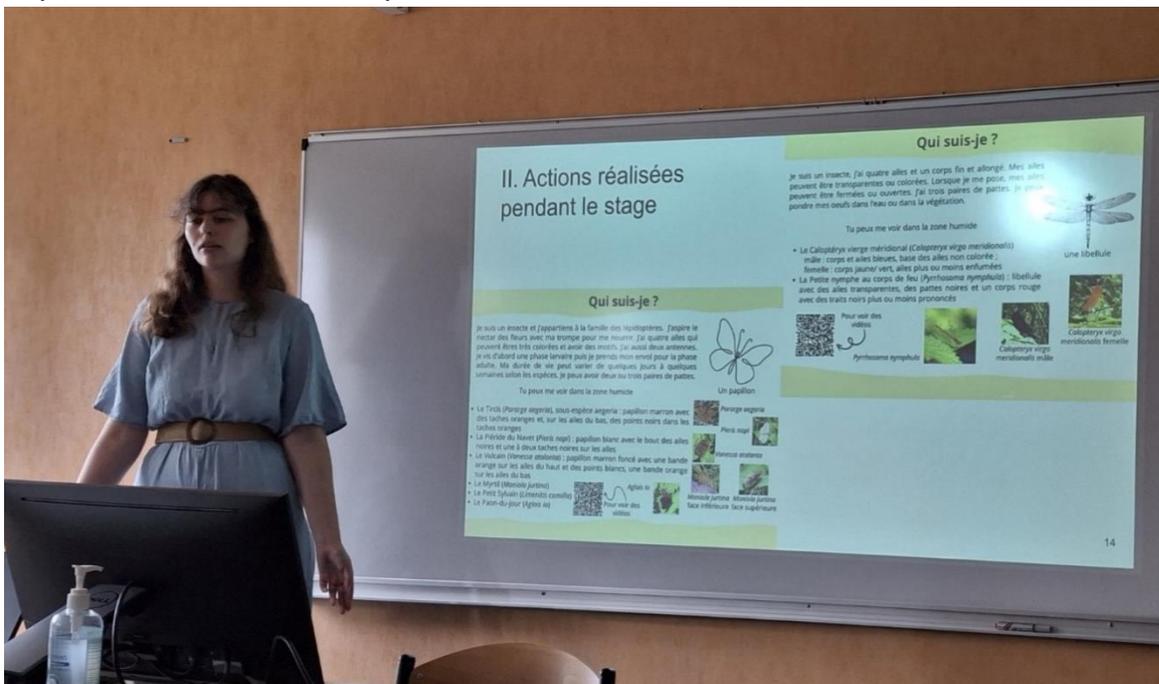
S'adresser à l'O.T. du Rouget, de Montsalvy, à la mairie, à l'auberge.

Et notre patrimoine vivant ?

Un plan d'entretien de la zone humide proposé par Elodie le Gallic

Etudiante en sciences de l'environnement à l'I.U.T. d'Aurillac, Elodie a effectué son stage de fin d'année à Teissières. Pendant plusieurs semaines, elle a observé la zone humide : sa faune, sa flore.

Pour faire mieux connaître certaines espèces ou essences, elle a rédigé des fiches d'identité afin de fabriquer des panneaux pédagogiques ludiques. Ils jalonnent le sentier du patrimoine vivant le long de la zone humide. D'autres panneaux rappelleront le rôle et l'importance de ces zones pour notre environnement



Dans un deuxième temps, sa réflexion a porté sur les actions à mener pour entretenir cette zone et favoriser la biodiversité en maintenant ou en créant les conditions pour espérer le retour des espèces locales, les grenouilles par exemple.

Lors de sa soutenance de stage, le 30 août 2024, elle a présenté son travail devant un jury qui a été intéressé et conquis par cet exposé.

Cette étude sur le terrain devrait profiter à l'étudiante comme support de son exposé mais aussi orienter le travail d'entretien et de mise en valeur de la zone humide.

Qui suis-je ?

Je suis un insecte, j'ai quatre ailes et un corps fin et allongé. Mes ailes peuvent être transparentes ou colorées. Lorsque je me pose, mes ailes peuvent être fermées ou ouvertes. J'ai trois paires de pattes. Je peux pondre mes oeufs dans l'eau ou dans la végétation.

Tu peux me voir dans la zone humide

- Le Caloptéryx vierge méridional (*Calopteryx virgo meridionalis*)
mâle : corps et ailes bleues, base des ailes non colorée ;
femelle : corps jaune/ vert, ailes plus ou moins enfumées
- La Petite nymphe au corps de feu (*Pyrrhosoma nymphula*) : libellule avec des ailes transparentes, des pattes noires et un corps rouge avec des traits noirs plus ou moins prononcés



une libellule



Pour voir des vidéos



Pyrrhosoma nymphula



Calopteryx virgo meridionalis mâle



Calopteryx virgo meridionalis femelle

Quelles pistes retenues pour ce projet ?

- Reméandrer le ruisseau afin de réguler le débit.
- Redessiner et désenvaser la mare pour conserver ou faire revenir :
 - Les espèces animales
 - Les essences d'arbres locales
 - Les variétés végétales et florales
- Relooker le bâtiment du forage et y apposer les panneaux explicatifs sur la zone humide
- Retracer le sentier
- Nettoyer la zone : débroussaillage, fauchage
- Clôturer

Pour entretenir cet espace, une rotation de plusieurs types d'animaux qui ne se nourrissent pas des mêmes plantes (ânes ou chevaux et moutons par exemple) devrait largement contribuer à l'entretien de cette zone.

L'essentiel du projet devrait être réalisé par les employés municipaux.

Un appel aux bénévoles serait souhaitable pour aider au nettoyage et à la pose de la clôture.

Il faut aussi trouver des éleveurs intéressés pour faire paître leurs animaux.

L'historique du parking

A la fin des années 1980, la commune a acquis le terrain au centre du village. L'endroit semblait tout indiqué pour aménager un parking. Il sera réalisé en 1991. Cet espace a subi des transformations successives mais toujours avec le souci de garder et d'améliorer l'esthétique : pelouse, plantations d'essences variées, fontaine.



Au cours de l'année scolaire 2016-2017, durant les T.A.P., les élèves ont participé à la décoration de cet espace en réalisant une mosaïque apposée sur le mur de la cour de l'école.

Elle est chouette la chouette !



En 2017, l'artiste Iggy spécialisé dans le Street art a peint le mur de l'école surplombant le parking. Cette fresque aux couleurs vitaminées rappelle essentiellement l'importance de Font Salada dans l'histoire de notre commune.



Les cabines téléphoniques si importantes durant quelques années ont disparu mais à Teissières, la cabine est devenue en 2018 « Le plus petit office de tourisme du monde ». Original n'est-ce pas ?



En 2020, est installée une boîte à lire fabriquée par nos employés communaux et en 2022, ils bâtissent des parterres en pierre sèche, chacun équipé d'un banc.



En raison des problèmes environnementaux, des vivaces (arbustes et plantes fleuries) remplacent les jardinières afin de limiter la consommation d'eau ; c'est un des critères importants pour prétendre au label des Villes et Villages fleuris.

En 2023, un visuel rappelant une autre période dans l'histoire de notre commune est installé. Ce wagonnet témoigne du dur labeur dans la mine de wolfram de 1943 à 1959. Ce minerai était utilisé pour la fabrication des filaments des ampoules et dans l'industrie de l'armement.



Dans la fontaine, une œuvre d'art en métal enrichit depuis cette année ce souvenir de la période d'exploitation ; des panneaux pédagogiques informent sur :

- ⇒ Le travail de la mine
- ⇒ La vie des mineurs et du village pendant cette période

Un souvenir très réaliste, le wagonnet apporte un témoignage de plus sur ce pan de l'histoire économique de notre commune.



Exploitation de la mine

La mine de Teissières a produit du minerai de wolfram destiné à la fabrication du tungstène de 1913 à 1959.

Processus d'exploitation

- 1 - Recherche du minerai
 - ⇒ Creusement des galeries
 - ⇒ Repérage des filons
- 2 - Extraction et distillation du minerai à l'exploit
 - ⇒ Travail manuel à la barre à mine et à la masse
 - ⇒ Percement de trous
 - ⇒ Remplissage des trous avec de l'explosif (poudre noire)
 - ⇒ Evolutions techniques (sous l'Occupation)
 - Arrivée de l'air comprimé : marteaux-piqueurs et perforateurs remplacent la barre à mine.
 - Compresseurs alimentés par un tracteur puis par une locomotive.
- 3 - Evacuation et traitement du minerai
 - ⇒ Chargement de l'aggloméré dans des wagonnets posés à la main
 - ⇒ Stockage dans une trémie et concassage grossier
 - ⇒ Dépote sur un tapis roulant
 - ⇒ Pré-triage manuel : retrait des indésirables (quartz, schistes...)
- 4 - Traitement du minerai
 - ⇒ Lavage
 - ⇒ 1^{er} concassage, plus fin : mélange de sable, de quartz et de wolfram
 - ⇒ Passage sur la table à secousses (ou table vibrante) pour un triage par densité : soit 16,3 tonnes/m³
 - ⇒ Passage au four et dernier tri magnétique
- 5 - Expédition à la fonderie de Laval de Civo
- 6 - Utilisation du tungstène (métal très dur, très résistant avec un point de fusion très élevé)
 - ⇒ Filaments pour les ampoules (le filament rougit, ne fond pas et éclaire)
 - ⇒ Industrie de l'armement (chursi le métal)
 - ⇒ Le tungstène est aussi utilisé dans diverses applications, notamment dans l'industrie des aciers spéciaux, les ampoules électriques, les allages et les outils de coupe.

Plan de Cavignat

Four

Plan de Falgaïres

Trémie

Tapis roulant

Broyeur

Sur le parking, l'art vient à la rencontre de l'utile et participe à l'attractivité du village.

Société des mines de Teissières

Historique de la mine

Le gisement de Teissières a été découvert au cours d'une prospection effectuée de septembre à décembre 1911 par Mr. Paul Duran pour le compte de Mr. Anquetil.

Les premiers travaux de recherche ont eu lieu à partir de janvier 1913.

Le permis d'exploitation par décret du 6 décembre 1916 a été accordé à Mr. Anquetil pour 3 ans.

Le jugement du tribunal de commerce du 15 février 1919 a prononcé la liquidation judiciaire.

En août 1918, la société des mines de Teissières a été autorisée à reprendre l'exploitation à la place de Mr. Anquetil. A cette époque, plus de 5 600 m de galeries étaient en cours d'exploitation.

Les bureaux ont été transférés au centre du bourg. Une maison en préfabriqué de 7 m de côté comportant 3 pièces, sans salle de bain et une cuisine en grecs a été construite dans la propriété de Mr. Cousson, elle servait de logement au personnel de direction.

Un arrêté ministériel du 11 mars 1922 a prorogé la durée d'exploitation pour 3 ans. Mr. Rouzaud était le directeur général de la S A des mines de Teissières dont le siège se trouvait : 116 avenue des Champs Elysées à Paris.

En 1923, la mine couvrait une superficie de 150 ha en totalité sur la commune de Teissières-lès-Bouillies, autour du ruisseau de Boudle.

L'exploitation se situait à Falgaïres, 45 m de hauteur sur 3 étages et sur Cavignat, 120 m de hauteur sur 4 étages.

En 1925, le permis d'exploitation a été prorogé pour 5 ans : jusqu'au 11 mars 1931.

Les mineurs

En novembre 1916, il apparaît sur les bons de rationnement que 40 mineurs, 20 ouvriers de jour et 11 ouvriers de fond travaillaient à la mine (25 locaux et 12 prisonniers de guerre).

Un ouvrier avait droit à 15 litres de vin par mois, 700 g de pain par jour, 800 g de viande par semaine, 1 kg de graisse par mois.

En 1917, 20 mineurs de jour travaillaient au tri, au lavage, à l'exploitation du minerai et 17 étaient mineurs de fond.

Les mineurs étaient payés au mois plus une prime à l'avancement (1 000 francs pour 1 mètre, 1 500 francs pour 2 mètres et 2 000 francs pour 3 mètres). Un mineur pouvait gagner 40 000 francs au lieu de 15 000 francs.

Les mineurs étaient recrutés principalement dans la population locale ; les salaires leur permettaient d'améliorer leur niveau de vie et parfois de construire leur maison.

Les intempéries

Les intempéries de ce printemps, vent, pluies diluviennes ont aussi touché notre commune : des arbres arrachés, des glissements de terrain, et surtout une excavation sur la route communale qui conduit à l'étang du Maurs.



Cette portion de route emportée a perturbé la circulation durant plusieurs mois et entraîne des travaux importants et onéreux. Un matériel spécialisé est nécessaire pour dévier le ruisseau, installer de nouvelles buses plus adaptées, refaire la chaussée tout en respectant les normes environnementales obligatoires.

Les employés communaux ont construit une passerelle en bois pour faciliter les allers et venues à pied des riverains et des promeneurs.

Ce passage provisoire a aussi servi pour la Ronde de la Châtaigneraie.

Le dossier présenté pour la réparation est à ce jour accepté mais ce n'est pas la période autorisée pour intervenir sur les cours d'eau. La mairie fait des démarches pour pouvoir faire les travaux avant le 15 avril, date fixée par la loi.



Les T.A.P. : ateliers cuisine

Les élèves de l'école de Teissières ont eu la chance de participer à des ateliers cuisine dans le cadre des temps d'activités périscolaires.



Calmes et intéressés, les enfants ont réalisé à chaque séance une recette sucrée ou salée particulièrement goûteuse.



On suit les consignes du chef Alain Duban et de Claudine l'animatrice et grâce à une bonne organisation, tous mènent leur recette au bout.





Les 5 sens sont en éveil : on écoute les consignes, on observe les ingrédients et le matériel professionnel, on pétrit, on hume la bonne odeur qui se répand dès que la cuisson commence et mieux encore on déguste.



Avant de revenir à l'école recopier et illustrer la recette chacun participe à la vaisselle au nettoyage et au rangement.

Tous sont heureux d'emporter les mets cuisinés qu'ils partageront en famille.

Nom de la recette du jour : les zézettes de Sète



Emma Forestier est le nouveau professeur des écoles pour cette année scolaire 2024-2025.

Nous lui souhaitons pleine réussite avec les C. M.1 et C.M.2. du R.P.I. Leucamp-Teissières



Les cérémonies du souvenir

Le 19 mars 1962 :

Le mardi 19 mars, le club des Aînés était réuni pour son après-midi récréative habituelle : belote ou scrabble pour les uns, marche pour d'autres.

Le groupe a profité de cette rencontre pour se recueillir devant le monument aux morts en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



Le 19 mars est le jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie et permet de commémorer les accords d'Evian du 18 mars 1962.



Le 8 mai 1945 :

Dimanche 12 mai, des Teissiérois dont un groupe d'enfants se sont retrouvés devant le monument aux morts pour la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945.

Il y a 79 ans, le Général De Gaulle annonçait : « La guerre est gagnée ! Voici la victoire ! C'est la victoire des nations unies et c'est la victoire de la France ! »

Monsieur le maire Yves Coussain et Clément Laparra président de l'association des Anciens Combattants ont lu les messages du ministre des Armées Sébastien Lecornu et de la secrétaire d'Etat madame Patricia Mirallès chargée des Anciens Combattants et de la mémoire, et le message de l'U.F.A.C.



Les enfants ont déposé une gerbe.

Mais que nous rappellent ces messages ?

Nous devons nous souvenir de ceux de 40 et de leurs efforts héroïques, des résistants, des combattants des Forces Françaises Libres venus de France, d'Afrique, d'outre-mer et d'ailleurs, du soutien décisif de nos Alliés, des victimes civiles, des victimes de la déportation, des Français d'Alsace et de Moselle, enrôlés malgré eux dans l'armée de l'occupant.



Le 11 novembre 1918 :

Il y a 106 ans, à la 11^{ème} heure du 11^{ème} jour du 11^{ème} mois, de la boue des Flandres à la Suisse, les clairons égrènent les notes du cessez-le feu

Dimanche 10 novembre 2024, un groupe de Teissierois s'est retrouvé devant le monument aux morts pour commémorer l'arrêt des combats de la 1^{ère} guerre mondiale signé à Rethondes. Honorer la mémoire de tous les morts pour la France, c'est être les sentinelles du vivant.

Le ministre rappelle : « C'est un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance »
Gratitude pour ces jeunes hommes qui ont traversé des épreuves inimaginables pour que la France demeure.

Lucidité : Cette guerre était annoncée comme « la der des der » mais 21 ans après, il a fallu reprendre les armes.

L'espérance car la guerre change de visage mais les soldats de France demeurent animés de la même volonté de défendre l'honneur de la patrie.

Après ce conflit, presque partout ont été érigés des monuments aux morts. Ces figures de pierre ou de bronze rappellent les sacrifices et les souffrances endurées par nos aînés.



Le Noël des employés

Le 20 décembre, les acteurs du service public de la commune ont reçu leur cadeau de Noël et partagé le verre de l'amitié. C'était aussi l'occasion de remercier les bénévoles qui ont remplacé Claudine durant son arrêt de travail.



C'est la fête au village

✚ 31 mars : soirée théâtre organisée par la ferme du Puy du Soleil

Représentation de la pièce « Alice et les hommes » par le G.I.A. théâtre.

Alice fuit les hommes à cause de leur orgueil, de leur machisme, de leur condescendance... Elle les snobe parfois, les provoque, les aguiche aussi mais désormais, c'est elle qui les quitte, qui s'en va.



Le public a été captivé par cette comédie porteuse d'un message et enthousiasmé par le talent des acteurs. Les comédiens, eux, ont apprécié l'accueil qui leur a été réservé.

✚ 6 avril : soirée tartiflette organisée par le comité des fêtes



En 2024 notre voyage au pays des saveurs continue à travers les régions françaises ; au menu tartiflette et tarte tropézienne. C'est autour de ces deux spécialités préparées par le chef Alain Duban qu'un bon nombre de convives de toutes les générations s'est retrouvé pour cette dégustation dans une ambiance chaleureuse.

1^{er} mai : le repas des chasseurs

Une pluie continue n'a pas découragé organisateurs et convives pour ce traditionnel rendez-vous avec les chasseurs.



Un repas savoureux, une bonne organisation, une implication sans faille des responsables de cette manifestation ont contribué à la réussite de cette journée.

Pour rappel le repas des chasseurs ouvert à tous a toujours lieu le 1^{er} mai.

✚ 25 mai : une randonnée pour mieux connaître les abeilles

Enfin un jour sans pluie ! et cela tombe bien, c'est la rando familiale organisée par l'Abeille Teisséroise.



Un nouveau parcours préparé pour le groupe qui passera par le Puy des Trois Croix où certains découvriront la table d'orientation. Au sommet, les butineuses s'activent à récupérer le pollen des cyclamens sauvages.

Cette année, les explications portent essentiellement sur le rôle des faux bourdons ; un ou peut-être deux par ruche mais une fois que la reine a été fécondée, ils meurent.

Une halte près des ruchers des Lattes permet d'observer le matériel et surtout aux enfants très intéressés de reconnaître la reine parmi les très nombreuses abeilles de la ruche.



Chaque année, de nouvelles informations viennent enrichir nos connaissances sur l'apiculture.

✚ 25 mai : Médulys en scène

Pour clôturer l'activité théâtre de l'année animée par Madame Rouchaud, les enfants ont présenté une pièce de théâtre qu'ils ont étudiée au cours des mois. Le thème mythologique a séduit ces jeunes acteurs.



La guerre de Troie n'a pas eu lieu mais les personnages : Ulysse, Pâris, Hélène, Héra, Hermès, Aphrodite, Zeus ou Jupiter avec couronne de laurier, toges et spartiates étaient bien au rendez-vous. Bravo à ces artistes en herbe !

✚ Samedi 15 juin : Le feu de la Saint Jean

Un temps bien frais pour cette fête de la Saint Jean qui généralement annonce l'été mais un public nombreux pour partager ce moment de retrouvailles entre villageois.



Les membres du comité des fêtes assistés par d'autres bénévoles ont servi le repas et



allumé le brasero savamment préparé.

✚ 13 juillet : Le groupe des adultes en scène

Le groupe des adultes de la compagnie Medulys a rassemblé un public



nombreux lors de la représentation de la pièce de théâtre étudiée durant l'année : une succession d'extraits de la pièce de Francis Weber « Le Dîner de Cons ».

Des malentendus, des quiproquos, des jeux de mots, des querelles, des tromperies, des mensonges, des invectives, quelques vulgarités aussi mais surtout beaucoup d'animations et de bonne humeur. Les acteurs s'en donnent à cœur joie et le public ne s'y trompe pas.

Bravo au professeur et à ses élèves !



+ Dimanche 21 juillet 3^{ème} salon du livre et vide grenier



Des auteurs étaient venus des quatre coins du Cantal et des départements voisins.



Quelques ventes et des échanges passionnés et passionnants sur le style, les thèmes ; des récits de vie, de voyages, des ressentis, des dessins et de belles images dans les livres s'adressant plus particulièrement aux enfants.

Toujours satisfaits de l'accueil et enchantés par le charme du village, les auteurs se sont promis de revenir l'année prochaine.

+ 27 juillet : la fête d'été

Quelques points forts d'une fête réussie :

Temps : soleil et chaleur

Cadre : le verger communal

Toile de fond : exposition de véhicules anciens (voitures et tracteurs)

Ambiance musicale avec le groupe : « Premier rencard »



Déjeuner :

barbecue proposé par
l'auberge

Un moment de
convivialité à l'ombre des
fruitiers du verger
communal pour tous les
participants.



L'après-midi :

Pendant ce temps, les poneys paissent et se reposent avant l'arrivée des jeunes cavaliers et les petits chevaux de bois aussi attendent patiemment leurs clients.



A l'heure de la pétanque, les espaces réservés à l'activité s'animent et les promenades à poney occupent les enfants qui iront ensuite se restaurer au stand des gourmandises : crêpes, sucreries, barbe à papa ...



Le soir :



L'orchestre « Premier Rencard » participe à l'ambiance durant l'apéritif et le repas géants.

La nuit :

Pour clôturer cette journée, un magnifique feu d'artifice, une fois encore, émerveille et enchante le public.



🇫🇷 Dimanche 8 septembre : un repas ouvert à tous

Le club des Aînés, soucieux de favoriser des rencontres intergénérationnelles a convié pour la deuxième année tous ceux qui le souhaitent à partager le repas préparé et servi par des bénévoles de tous les âges. Une fois de plus les participants ont dégusté des plats cuits dans le four communal ; une madeleine de Proust pour nos aînés et un régal pour tous !

🚩 Samedi 2 novembre : la 36ème ronde de la Châtaigneraie

Tous les ans, un évènement sportif se déroule dans la région de la Châtaigneraie. La ronde a lieu une année dans la partie sud et l'autre dans la zone nord. Donc tous les deux ans, Teissières accueille cette compétition ; c'est une étape où l'on mesure les performances où on se ravitaille et d'où partent les coureurs du troisième relais.



Cette année, l'organisation était un peu plus compliquée car la salle polyvalente n'était pas libre et plusieurs bénévoles habitués à cette manifestation indisponibles. De plus, la reconstruction du pont du Bos emporté par les fortes pluies de mai et retardée par des contraintes administratives et environnementales n'était toujours pas réalisée ce qui rendait le passage des véhicules impossibles.

Avec la bonne volonté de tous : échanges d'idées, conseils avisés, présence des bénévoles habitués ou nouveaux, la course à pied et la compétition cyclo-route se sont bien déroulées.



Merci aux bénévoles qui ont participé aux préparatifs et à la sécurisation de la course. Merci à Monsieur et Madame Manheval qui ont, de bonne grâce, autorisé le stationnement sur leur terrain.

Merci aux chasseurs qui ont mis leur chambre froide à disposition et merci aux riverains pour leur compréhension.

Tous les véhicules, très nombreux, étaient obligés de faire demi-tour et au Bos les coureurs et cyclistes devaient emprunter la passerelle construite par les employés municipaux. Le passage était règlementé et surveillé par un bénévole.

Les participants, sportifs et accompagnants, sont très nombreux. Cet évènement est important pour les sportifs mais au-delà des compétitions, c'est une occasion de promouvoir notre région : nos paysages, nos villages, notre patrimoine, notre gastronomie...



🇫🇷 Samedi 30 novembre : la soirée babyfoot



Les passionnés de babyfoot ont comme d'habitude apprécié de se retrouver pour le tournoi organisé par le comité des fêtes. Vingt-deux équipes ont concouru lors de cette



compétition avant de poursuivre cette soirée sympathique autour d'un bon repas composé de produits régionaux : charcuterie, aligot, crêpes.

Les gagnants ont été récompensés.

Un départ à la retraite

Une page se tourne pour Patricia De Filiquier qui pendant 24 ans a accueilli et assisté dans leurs démarches les clients de l'agence postale ; l'heure de la retraite a sonné.

Des membres de sa famille, des acteurs de la vie municipale : conseillers municipaux, employés communaux ont participé à l'hommage et partagé le pot de l'amitié. Il a bien fallu le tracteur pour livrer le bel olivier, symbole de longévité, qu'elle a reçu de la municipalité.

Ceux qui le pouvaient ont prolongé ce moment de convivialité à l'auberge en l'accompagnant pour le déjeuner.



Madame Chantal Péaud est la nouvelle employée de l'agence postale. Elle partage son temps avec l'agence postale de Prunet et accueille les clients le lundi, le mardi, le jeudi, le vendredi de 13 h 45 à 16 h 15.

Elle vient aussi en aide à Claudine et assure un temps de garderie.

La vie des associations

L.A.P.E.

Quine :

Cette année Teissières a accueilli le quine des écoles. Grâce à la forte participation des habitants de Teissières et Leucamp c'était une belle réussite ! Les

bénéfices de cette soirée ont permis de participer au financement de nombreux projets (piscine, poney, sorties scolaires au volcan de Lemptégy, Micropolis, la Plantelière...).

L'A.P.E. remercie chaleureusement les habitants de Teissières et de Leucamp.

Bal des enfants :

Musiques et lumières ont réuni les enfants du R.P.I. autour de leurs familles pour la deuxième édition du bal des enfants. Belle ambiance et bonne humeur étaient au rendez-vous.

Merci à toutes les familles pour leur présence.



Fête des écoles :

Malgré un ciel maussade, les enfants du RPI accompagnés de leurs enseignantes et de Claudine et Sylvie ont offert un joli spectacle. Chants, danses et expression corporelle ont ravi les spectateurs.

Bravo aux enfants pour le travail fourni !



Cette fête a aussi été aussi l'occasion de souhaiter à Nadine Boyer une bonne retraite et de la remercier pour toute l'attention qu'elle a portée aux enfants toutes ces années.



Merci à l'Auberge de Teissières pour le repas servi ce jour-là à plus de 140 personnes, une belle manière de clore cette année scolaire.

Fête des Potirons :

Le 13 octobre, Leucamp a magnifiquement accueilli une nouvelle édition de la fête des potirons.

L'A.P.E. a tenu un stand et fait défiler un char particulièrement bien décoré.



Les parents d'élèves remercient chaleureusement les habitants de Teissières et de Leucamp pour leur aide.

Un grand merci à Michel Besombes. Son savoir-faire a bien aidé les parents lors de la fabrication de près de 300 litres de jus de pomme.

Merci à Jean -Pierre Méral, auquel



Cette fête a été un succès !



nous pensons plus particulièrement, qui a mis à disposition le matériel et les locaux.

Merci aux chasseurs de nous avoir prêté leur local.



Goûter de Noël :

Le dimanche 8 décembre, un goûter de Noël a été organisé pour le plus grand plaisir des enfants.

Dans un magnifique décor, le Père Noël attendait petits et grands pour des photos- souvenirs.

Merci à Perrine et à sa maman pour leur investissement.



Pour clore ce moment convivial, Victor le Magicien a émerveillé une assemblée nombreuse et enthousiaste.



L'équipe de L'A.P.E. a emprunté les décors du Père Noël pour faire la photo en souvenir de son investissement dans l'association.

L'Abeille Teisséroise

En ce mois de décembre, il est temps de faire le bilan de l'année 2024.

En février, tout d'abord, il y a eu la préparation de la saison : l'inventaire du matériel

afin d'identifier les besoins pour cette nouvelle année apicole en toute sérénité.

Nous avons à cette époque 12 ruches réparties sur deux sites dans notre petit village.

Une fin d'hiver et un début de printemps assez doux, la floraison précoce des différentes essences de végétaux laissaient à nos amies les abeilles tout le loisir de se réveiller doucement, d'aller butiner les fleurs et les bourgeons fraîchement éclos. Une bonne année de récolte s'annonçait.

Mais malheureusement, le retour brutal du froid et la pluie ont stoppé la

floraison freinant malheureusement l'activité des abeilles.

La météo toujours maussade a impacté des traces sur la saison.

Et bien soit, orientons-nous sur le piégeage des frelons asiatiques et plus particulièrement "des reines".

Car oui, un piégeage sélectif au printemps permet de limiter leur invasion et c'est primordial. Cela nous permet de lutter contre la perte de ruches, d'autant plus que le mauvais temps emporte de nombreuses colonies.

Malgré tout cela, le tableau n'est pas si noir après récolte. Elles nous ont tout de même offert environ 60 kg de miel.

Un grand merci à elles. **Bzz bzz**



Contacts : Michel Besse : 06 77 27 86 55

Jean- Michel Bastide : 06 01 73 52 49



Club des Aînés ruraux Les Sources : Trouver amitié et épanouissement.

Se retrouver autour de parties de belote aussi disputées que joyeuses : c'est le rendez-vous phare pour les adhérents du club Les Sources le mardi, tous les quinze jours ! L'année 2024 a témoigné du plaisir de ces rencontres : avec plus d'une trentaine de participants, leur fréquentation est toujours croissante.

Mais si les cartes en sont le symbole, elles ne sont pas le seul sujet des après-midi récréatives : les jeux de société ont aussi leurs adeptes et un petit groupe de marcheurs s'est formé et arpente les chemins et villages de notre commune. Tous se retrouvent finalement autour du goûter pour partager discussions, souvenirs et fous rires !

Les sorties traditionnelles en car ont rythmé le programme annuel, pour des (re)découvertes proches ou plus lointaines, d'Aurillac à Coltines. Cette journée sur la planèze sanfloraine a été coorganisée avec nos voisins de Prunet, afin d'optimiser l'utilisation du car. En toute amitié, nous les avons également accueillis pour une après-midi détente à Teissières, après leur avoir rendu visite à Prunet.

A côté des voyages de groupe, des rendez-vous alliant repas, belote, promenade ou visite se multiplient, en covoiturage pour faciliter la mise en place de ces journées très appréciées. Ceux qui le souhaitent prennent aussi part aux activités de la fédération départementale « Généralions Mouvement Les Aînés ruraux » : assemblée générale, journée de l'amitié ou voyages.

A Teissières, il est important pour notre Club de continuer à participer à la vitalité et à la solidarité au sein de notre communauté :

- ∞ en prenant soin de nos aînés et en maintenant le contact avec ceux qui sont plus isolés
- ∞ en participant à des actions avec les plus jeunes, à la décoration du bourg pour les fêtes
- ∞ en proposant des rendez-vous ouverts à tous comme le repas intergénérationnel de rentrée ou le concours de belote
- ∞ en prenant part aux activités inter-associations, en particulier pour la cuisson du pain.

A l'Auberge, le repas de l'amitié de novembre 2024 a fêté l'entrée chez les plus de 80 ans d'Aline Brunhes, Yves Coussain et chez les plus de 90 ans d'Albert Méral.

Ainsi, le club Les Sources, c'est encore et toujours un lieu de rencontres



conviviales ouvert à tous, et même dès 50 ans ! Adhérer au Club, cela ne veut pas dire participer à toutes les activités, ni rester sur le programme habituel : chacun peut venir pour l'animation qui lui plaît, et proposer la mise en place de nouvelles activités. Il réunit une soixantaine de membres, avec un

objectif tout simple : sortir de chez soi, passer ensemble de bons moments, trouver amitié et épanouissement.

Contact / Bureau du Club :

Si vous avez 50 ans ou plus vous pouvez nous rejoindre pour participer à une ou plusieurs activités. Vous pouvez contacter le « Club Les Sources de Teissières-les-Bouliès » (siège en mairie) par l'intermédiaire des membres du Bureau :

- Président : Raymond LOUIS
e-mail : raymond.louis15@orange.fr
tel : 06 81 49 06 43
- Vice-Président :
Michel De FILIQUIER
- Trésorier :
Michel BESOMBES
- Secrétaire :
Arlette JUNION
- ou tout autre adhérent.



Un artiste sculpteur et peintre



Je m'appelle Olivier VASSOUT. Après avoir vadrouillé aux quatre coins de la France, il aura suffi d'une semaine de découverte des beaux paysages du Cantal en 2018 pour décider de m'y installer avec ma compagne. Six années après, en mars 2024, c'est à Teissières-Lès-Bouliès que je décide de déposer mes pinceaux et mon atelier. L'art est présent dans ma vie depuis mes plus jeunes années, j'ai toujours manifesté le plus grand intérêt pour le dessin, la peinture et le modelage. Au lycée, j'ai passé le baccalauréat avec option arts plastiques, ce qui a ouvert mon horizon artistique (techniques mixtes, crayons, fusain, acrylique, huile). Bien que mes premiers choix de vie professionnelle ne relèvent pas directement de l'univers artistique je me suis continuellement formé auprès d'artistes et à l'école d'art de Douai pour la céramique. C'est donc tout naturellement

après 10 ans en tant qu'éducateur spécialisé que j'ai décidé de me consacrer entièrement à l'art depuis 2020.

Mes nombreux voyages, au Pérou et en Mongolie notamment, ont eu un impact significatif sur mes choix artistiques et l'envie de vivre de mes créations.

Depuis, j'ai eu le privilège de pouvoir exposer quelques-unes de mes œuvres à Paris, Genève, Barcelone et actuellement à Aurillac (Les Ecuries – Jardin des Carmes) au 75ème Salon d'Hiver du 13 décembre 2024 au 18 janvier 2025.

Aujourd'hui, je souhaiterais partager et transmettre mes connaissances, techniques et ma passion au travers :

- d'ateliers modelage pour les plus jeunes (à partir de 7 ans), les mercredis après-midi (14h – 16h) à la salle polyvalente de Teissières-Lès-Bouliès dès janvier 2025.

- de stages de peinture et de modelage pour un public adulte, une fois par mois à la salle polyvalente de Teissières-Lès-Bouliès dès janvier 2025.

Pour tout renseignement ou inscription, n'hésitez pas à me contacter :

☎06.13.64.30.47

✉oliviervassout@gmail.com

www.oliviervassout.com

Facebook : Olivier Vassout

Arrivée de la Fibre à Tessières

Dans les prochains mois (nous l'espérons !), chaque Teissierois aura la possibilité de se raccorder à la fibre optique. C'est un progrès très attendu, car l'accès internet est pour beaucoup trop lent et souvent en panne (notamment lors des épisodes orageux).

Les travaux de déploiement de la fibre seront réalisés par les sociétés NGE et Escotel.

Un nouveau central sera installé le long de la route des sources à la hauteur de l'intersection avec la route vers Montimart. Toute habitation (avec une adresse) sera raccordable : 193 recensées actuellement (jusqu'au Bos / Etang du Maurs). La fibre optique doit « normalement » (sauf difficulté majeure) être enterrée là où l'actuel réseau cuivré l'est.

La fin du déploiement de la fibre sur le département devrait être réalisée d'ici Décembre 2025. Le département est fibré du Nord (Mauriac...) vers le Sud. Sauf retard, Tessières sera donc très probablement fibré d'ici fin 2025.

Il faudra un mois environ entre l'arrivée de la fibre dans la rue et le raccordement possible du logement. Cette dernière partie uniquement sera réalisée par Orange. Orange sera l'opérateur disponible en premier, et normalement environ 3 mois après les autres opérateurs (Free, SFR, Bouygues...) seront accessibles.

La fibre ne transmet que la lumière : les surcharges électriques dues à l'orage ne pourront pas transiter par le réseau fibre. Cela reste le cas via l'alimentation électrique 220V. Le risque qu'une box internet grille avec l'orage (événement relativement répandu dans notre village) existe toujours mais est réduit avec la fibre.

L'installation de la fibre **est gratuite** et réalisée à la demande de chaque habitant (des papiers seront distribués dans les boîtes aux lettres) et n'est bien sûr pas obligatoire.

Un peu d'histoire

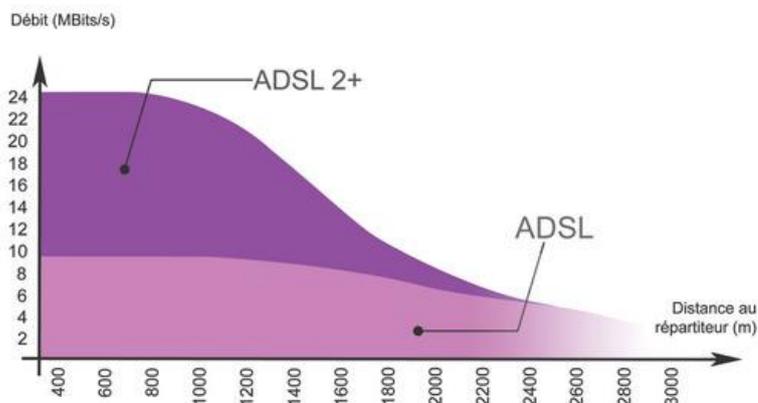
A la fin des années 1990, pour remplacer le minitel, les premiers accès à internet étaient réalisés via une **ligne commutée** (avec les bips de connexion caractéristiques de cette technologie). Pour succéder à cette première technologie « bas débit », l'**ADSL** (et dans certaines villes, également le « câble ») de l'anglais *Asymmetric Digital Subscriber Line*, « haut débit » a permis, toujours via



Internet par ligne commutée - Modem 56K

l'utilisation de la ligne téléphonique, à partir de 1999, d'accéder à internet de manière beaucoup plus rapide et moins onéreuse que la précédente technologie. Cette technologie, possède cependant plusieurs limites, notamment :

- Elle s'appuie sur le réseau cuivre vieillissant (et qui n'a pas été prévu pour cela lors de son déploiement).
- Le débit maximum possible se réduit fortement en fonction de l'éloignement avec le répartiteur (DSLAM)



A partir de 2008, le déploiement de la **fibre optique** , « très haut débit » débute en France. Une fibre optique est un fil dont l'âme, très fine et faite de verre ou de plastique. Elle a la propriété de conduire la lumière et sert pour l'éclairage ou la transmission de données numériques. Beaucoup plus performante (débit de connexion) que l'ADSL, cette technologie permet

de supporter un plus grand nombre d'utilisateurs simultanément sans dégradation de la qualité du service.

La fibre est également plus durable : le réseau en fibre optique est moins sujet aux pannes liées aux intempéries ou dégradations et nécessite moins de maintenance que le cuivre. Enfin la fibre consomme 3 fois moins d'énergie que le réseau cuivre.

Et demain ?

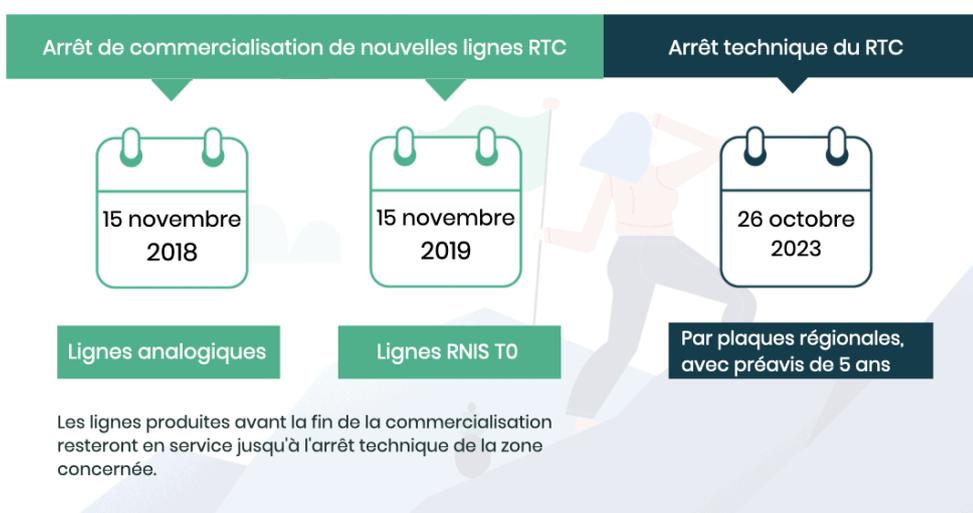
Deux évènements spécifiques mais étroitement liés sont en cours : la fin du RTC et la fin du réseau cuivre.

Fin du RTC

Le RTC, Réseau Téléphonique Commuté, est la technologie qui permettait, notamment, les appels téléphoniques au tournant des années 80. Elle était symbolisée par la fameuse prise « T » présente dans la quasi-totalité des foyers français. Devenue obsolète avec la téléphonie mobile et Internet (avec la possibilité de brancher un téléphone fixe sur la box), cette technologie est de moins en moins utilisée.



Annoncée par Orange, le 26 octobre 2023, a débuté la fermeture technique du R.T.C. via le premier lot de « plaques régionales ». Les 7 premières zones



concernées par la transition du RTC à la VoIP sont les suivantes :

Charente
Maritime, Haute
Garonne, Haute
Loire, Morbihan,
Nord, Seine-et-
Marne et Vendée.

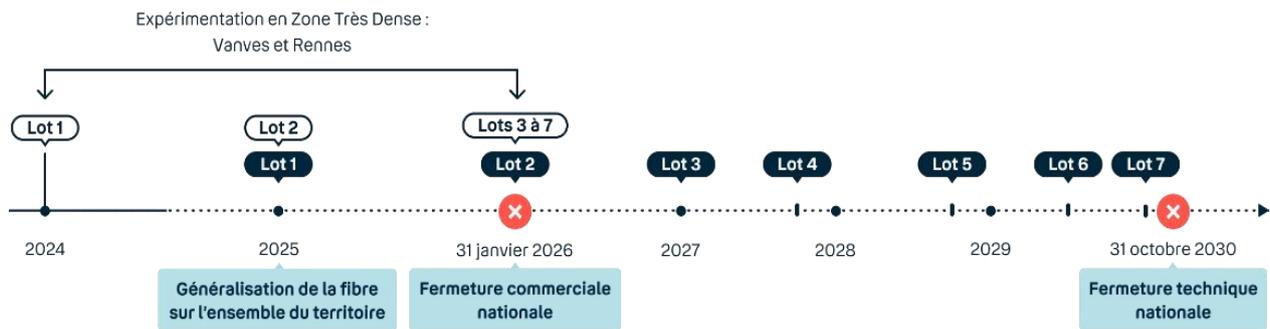
Concrètement, il n'est déjà plus possible de souscrire à une nouvelle ligne téléphonique fixe sans internet (fibre et ADSL). Les lignes existantes vont progressivement être arrêtées : il sera nécessaire de migrer vers une offre VoIP (voix sur IP) via une box internet ou via la téléphonie mobile.

Fin du réseau cuivre

Il n'est ni utile, ni souhaitable de maintenir 2 réseaux différents (cuivre et fibre), pour les mêmes usages. Le réseau cuivre devient obsolète avec l'arrivée de la fibre et va progressivement être retiré.

Il était jusqu'à aujourd'hui prévu qu'à partir du 31 janvier **2026**, plus aucun opérateur ne pourrait proposer à ses clients une offre de connexion XDSL (ADSL, SDSL, VDSL) ou un abonnement téléphonique utilisant le réseau cuivre.

En **2030**, les offres sur technologie cuivre ne devraient plus exister en France. A la date du 6 janvier 2025, l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques) vient d'acter que, dans certaines zones géographiques, ces échéances seront repoussées.



○ Fermeture commerciale : fin de la commercialisation des services RTC et cuivre (ADSL, VDSL, SDSL)

● Fermeture technique : arrêt des services RTC et cuivre

Un lot est un ensemble de communes choisie par Orange et l'ARCEP.

Accès internet et téléphonie

Il existe actuellement plusieurs solutions pour l'accès à la téléphonie et internet.

1. Utilisation d'un **téléphone portable** avec partage de connexion : De plus en plus répandu, cet usage a été rendu possible avec l'augmentation de capacité des forfaits (« giga » internet) et l'amélioration des technologies & débit mobile (4G et 5G). Cette solution, nomade, dépend de la qualité de réception du réseau et ne permet pas de disposer d'un numéro en 04. Elle est moins adaptée à un usage intensif ou familial (le téléphone doit être dans la maison pour que chacun puisse avoir accès à internet)
2. Utilisation d'une **box 4G / 5G** : Très similaire à la précédente approche, elle permet, lorsque cela est nécessaire, l'ajout d'une antenne pour améliorer la réception ainsi que de brancher un téléphone fixe. Les offres box 4G possèdent également un plafond de données avant réduction du débit. Elles ne permettent en général pas la portabilité des numéros en 04 et ne sont souvent pas nomades (non utilisables sur un lieu de vacances par exemple).
3. Utilisation d'une **box fibre** : Cette solution offre le meilleur débit, la meilleure stabilité de connexion, sans plafond de données et permet la portabilité des numéros « historiques » en 04. Elle permet également notamment l'accès à la télévision par internet (chaînes de la TNT + chaînes mises à disposition de l'opérateur internet)
4. Utilisation d'une **connexion par Satellite**. Nécessitant notamment une parabole (des aides existent pour l'acquisition de ce type de matériel). Ce type de connexion possède un débit de données significatif mais également une latence importante (« ping » : durée nécessaire à un paquet de données pour voyager entre l'ordinateur et le serveur distant), rendant certains usages compliqués voire impossibles (ex : certains jeux vidéo en ligne).

L'offre StarLink (Elon Musk), avec une vaste constellation de satellites en orbite basse autour de la Terre, permet de réduire significativement ce dernier problème.

Nouveaux horaires de la déchèterie

Déchèterie Lafeuillade en Vézie

Communauté de communes
Châtaigneraie
CANTALIENNE

votre partenaire
réduction déchets

Horaires

de la 3^{ème} semaine de septembre à la 2^{ème} de juin

Lundi		13h30 - 17h30
Mardi		13h30 - 17h30
Mercredi		13h30 - 17h30
Jeudi		13h30 - 17h30
Vendredi	8h - 12h	13h30 - 17h30
Samedi	8h - 12h	13h30 - 17h30

Jours de fermeture : Dimanche & jours fériés

Déchets acceptés



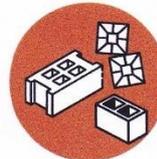
Bois



Végétaux



Terre



Gravats



Métaux



Équipements électriques



Mobilier



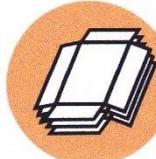
Bricolage & Jardin



Sports & Loisirs



Textiles



Cartons



Ampoules & Néons



Piles & Batteries



Huile alimentaire



Huile de vidange



Déchets chimiques



Radiographies



AUTRES
DÉCHETS



Déchets refusés : déchets radioactifs, pyrotechniques, amiante, médicaments, bouteilles de gaz, ordures ménagères, souches d'arbres ...

Informations 04 71 49 33 30 - N°Vert 0 805 295 555 - infosdechets@chataigneraie15.fr



Infos de la Communauté de communes



Tous ensemble, réduisons nos déchets !

MAIS COMMENT ?

L'organisation du service de collecte poursuit son évolution

Dans le cadre de **sa politique volontariste de réduction des déchets**, la communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne poursuit l'accompagnement des habitants de son territoire à **une gestion optimisée de leurs déchets**. Les démarches mises en œuvre s'inscrivent **dans son objectif d'instaurer à terme une tarification incitative**.

Après **la simplification du tri des emballages plastiques, la densification du réseau de colonnes de tri** pour les 3 flux de déchets recyclables (papiers, emballages et verre) est **en cours de finalisation**. Le territoire sera ainsi maillé de nombreux points «service déchets» proposant aux habitants en un même endroit la totalité des contenants pour déposer leurs déchets ménagers non encombrants. Les objets de grande taille, encombrants ou dangereux, continueront à être déposés en déchèteries afin d'en permettre la valorisation.

Un programme de gestion des biodéchets articulé autour de 3 axes

En complément, pour permettre de détourner des ordures ménagères, le maximum de biodéchets, **la Communauté de Communes a arrêté un schéma de gestion de ces déchets (préparation de repas, restes de repas, déchets végétaux)**. Cette action a été retenue par l'ADEME, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie. **Elle bénéficiera d'un soutien financier du dispositif Fonds Vert**.

Forte de cet appui, la Châtaigneraie Cantalienne poursuit le déploiement de son programme de gestion de proximité des biodéchets, autour de 3 axes majeurs.

Axe n°1 - Organisation de sessions de remise de composteurs

Depuis le 13 mai dernier, l'incitation à la généralisation du compostage domestique a été renforcée ; notamment grâce à la remise de composteurs sans facturation.

Les foyers à jour du paiement de leur redevance d'enlèvement des ordures ménagères, ont la possibilité de s'inscrire à un atelier de sensibilisation à la pratique du compostage avec remise d'un composteur sans facturation.

La collectivité prévoit de reconduire ce dispositif pour l'année 2025. Les dates seront communiquées prochainement.

Axe n°2 - Formation de référents pour la gestion des biodéchets

Il s'agit de proposer des sessions de formation de référents locaux pour accompagner le développement du compostage y compris du compostage partagé.

Ainsi, un catalogue de formation complet a été envoyé à l'ensemble des communes de la collectivité afin de former les agents et les élus à la pratique du compostage et à une gestion optimisée des déchets verts.

A ce jour, 44 personnes (27 élus, 3 agents représentants représentant 32 formées au cours de cette Les formations programmées 2024 et pour l'année 2025, organismes de formation adhérents au Réseau Compost



agents municipaux, 12 communautaires et 2 d'associations), communes, ont été première session.

pour cette fin d'année seront réalisées par des certifiés QUALIOPI et

Citoyen.

Ces formations permettent de consolider et de renforcer, le troisième axe développé qui porte sur le déploiement de sites de compostage partagé sur l'ensemble du territoire.

contact@compost15.fr

Axe n°3 - Développer les sites de compostage partagé

Pour compléter l'offre proposée aux usagers, **des sites de compostage partagé sont progressivement déployés**. Ils permettent à des habitants sans jardin ou ne pouvant pas composter de valoriser leurs déchets de cuisine et de table sur un espace collectif. Ces sites sont supervisés par leur commune, via les référents formés, en appui des compétences technique du Maître-Composteur de la communauté de Communes.

A ce jour, 45 sites de compostage collectifs sont actifs en Châtaigneraie Cantalienne et 11 futurs lieux devraient être mis en œuvre lors du premier semestre 2025.

Un service facile à contacter

Pour contacter le service de prévention et de gestion des déchets, plusieurs solutions s'offrent à vous.

Pour toute question sur la gestion des déchets

Pour toute question concernant la facturation du service par la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM), vous pouvez appeler le 04-71-49-33-30, en choisissant le menu n°2

Pour toute question sur la gestion des biodéchets, vous pouvez adresser un courriel au maître composteur de la Communauté de Communes à l'adresse suivante :



Contactez-nous
0 805 295 555 Service & appel gratuits
Les mardis et jeudis de 8h à 12h30 et de de 13h30 à 17h
infosdechets@4c15.fr
#limitons nos déchets



Communauté de communes
Châtaigneraie
CANTALIENNE
votre partenaire
réduction déchets

**LA CHÂTAIGNERAIE
CANTALIENNE**

**VOUS OFFRE*
UN COMPOSTEUR**

INSCRIVEZ-VOUS

ou
04 71 49 33 30

*Les composteurs seront remis sans facturation uniquement aux usagers particuliers. Les coûts d'achat seront intégrés dans les montants de redevance (REOM) payés par les 14 000 redevables du territoire. Les conditions de cette remise sont détaillées dans la délibération n° DE 2024-093 votée par le conseil communautaire.

Demande en ligne sur compost15.fr

Réseau Compost Citoyen

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du Cantal

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOCITOYENNE

REPAIR CAFÉ

Vous souhaitez donner une seconde vie à votre bien, usagé, abîmé ou cassé. Vous en avez marre d'acheter, de jeter et de racheter. Testez la réparation !

La Communauté de Communes la Châtaigneraie Cantalienne, s'engage pour développer le réemploi et la réparation, en proposant des ateliers « Repair Café » au plus proche de chez vous.

Pour plus de renseignements 2 numéros de téléphone

07.56.38.42.31 ou 04.71.49.33.30

Venez participer, sans frais, à un de ces ateliers animés par une association engagée dans la réparation. Dans une ambiance conviviale « autour d'un café » découvrez



des techniques simples et des conseils pour prolonger la durée de vie de vos biens.

Que peut-on réparer ? Des vêtements, des meubles, des appareils électriques, des bicyclettes, de la vaisselle, des objets utiles, des jouets, ...

Qui répare ? Des experts bénévoles, qui allient connaissances et compétences en réparation, dans

toutes sortes de domaines et vous, si vous souhaitez.

GESTION DES DÉCHETS & ÉVÈNEMENTS

Vous êtes organisateur d'événements et vous vous posez des questions sur la gestion des déchets ?

Depuis 2024, la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne propose accompagnement à la gestion des déchets pour les organisateurs d'événements.

Comment faire ? Rien de plus simple, vous êtes une association, un organisateur volontaire, alors venez à notre rencontre lors de moments d'échange et d'information !



Les objectifs

- Créer un lien de partenariat entre les organisateurs et la Communauté de Communes ;
- Accompagner les usagers avec des conseils et des solutions pratiques ;
- Développer le geste de tri et réduire les ordures ménagères résiduelles ;

Nous avons tous à cœur de développer des événements divertissants et respectueux de notre territoire en Châtaigneraie.

Renseignements :

a.dreux@chataigneraie15.fr 7 56 38 42 31 ou 04 71 49 33 30

Habitat – Aide au logement

La Communauté de communes de La Châtaigneraie Cantalienne met en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur l'ensemble de son territoire depuis le 1^{er} janvier 2023 à destination des propriétaires du secteur privé.

Des aides financières existent pour rénover votre logement

• Vous êtes propriétaire occupant

et vous souhaitez faire des travaux d'économie d'énergie, adapter votre logement pour vous maintenir à domicile, effectuer des travaux importants de remise aux normes ? Des subventions peuvent être sollicitées pour vous aider dans votre projet. Sous conditions de ressources, ce programme permet de vous aider à réaliser des travaux dans votre résidence principale.

• **Vous êtes propriétaire bailleur** d'un logement locatif vacant ou occupé et vous souhaitez faire des travaux afin de le rendre décent et économe en charges ? Des dispositifs financiers et fiscaux peuvent être mobilisés.

Quels types de travaux éligibles aux aides ?

Les priorités de ce programme sont :

- lutter contre l'habitat indigne ou très dégradé.
- lutter contre la précarité énergétique
- favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées
- proposer une offre de logements locatifs privés à loyers maîtrisés.

Ainsi, les ménages souhaitant faire des travaux de remises aux normes, d'économie d'énergie (isolation, menuiserie, chauffage) et/ou d'adaptation de leur logement (salle d'eau adaptée, monte-escalier, plan incliné) peuvent être aidés dans le cadre de ce programme.

Comment se renseigner ?

La Communauté de Communes de La Châtaigneraie Cantalienne a confié l'animation de cette opération à SOLIHA Cantal. L'équipe de SOLIHA est à votre disposition pour une visite conseil et pour vous assister dans le montage de votre dossier de demande de financement. Ces démarches sont gratuites et sans engagement de votre part.

Vous pouvez venir vous renseigner dans leurs locaux à Aurillac, 9 avenue Aristide Briand ou les rencontrer lors de permanences mises en place sur le territoire :

PERMANENCES :

Montsalvy : 4^{ème} jeudi de chaque mois de 10 h 30 à 12 heures



France SERVICES (pour les démarches administratives)

La communauté de la Châtaigneraie Cantalienne gère 4 espaces France Services sur les communes de Maurs, Laroquebrou, Saint Mamet la Salvetat et Montsalvy.

France Services c'est quoi ?

France services, c'est un réseau de plus de 2 700 lieux d'accueil et d'accompagnement pour vous aider à réaliser les démarches administratives du quotidien.

Dans chaque France services, vous avez accès aux 11 partenaires nationaux : Allocations familiales, France Titres (Ex ANTS) Assurance retraite, Assurance Maladie, Chèque énergie, Finances publiques, France Travail, France Rénov', La Poste, MSA, et point-justice. Vous aurez une réponse adaptée à votre situation de vie en un lieu unique.

Exemples de démarches totalement gratuites réalisables auprès des conseillers France services :

- J'ai besoin d'aide pour les Impôts.
- j'établis mon permis de conduire ou ma carte d'identité.
- je demande une aide (allocation logement, RSA...)
- je cherche un emploi.
- j'ai des soins à me faire rembourser.
- je prépare ma retraite.
- je fais face à un litige ou à un conflit.
- j'attends un enfant.
- j'effectue des travaux de rénovation ou d'adaptation dans mon logement.
- je souhaite être aidé pour le paiement de mes factures énergétiques.

RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un espace de rencontres d'animations, et d'échanges pour les assistantes maternelles, les parents et les enfants.

C'est un service gratuit. C'est à la fois un lieu :

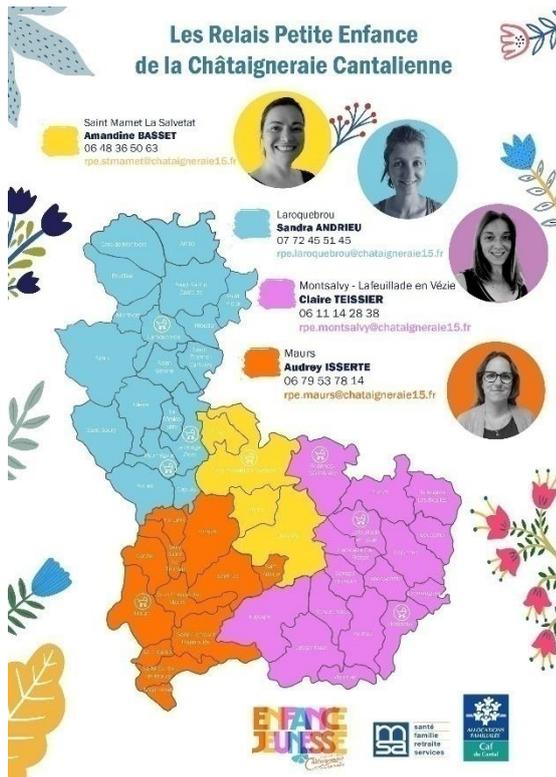
- d'information

Pour les parents en recherche d'un mode de garde, pour les assistantes maternelles en les informant sur leur statut, leurs droits et leurs devoirs, et en proposant des temps de rencontres et d'échanges.

- d'animation

En proposant des ateliers d'éveil aux enfants accompagnés d'un adulte, étant ainsi lieu d'épanouissement et de socialisation.

RPE Pôle de Montsalvy



Les Camps

15130 LAFEUILLADE-EN-VEZIE

Téléphone : 04.43.33.10.82

Portable : 06.11.14.28.38

PERMANENCES ADMINISTRATIVES

Jeudi et vendredi de 13h00 à 17h00

Animatrice : Claire TEISSIER

rpe.montsalvy@chataigneraie.fr

TEMPS D'ANIMATION (en alternance à Lafeuillade en Vézère, Roannes Saint Mary et Montsalvy) :

Mardi et jeudi de 9h15 à 12h00

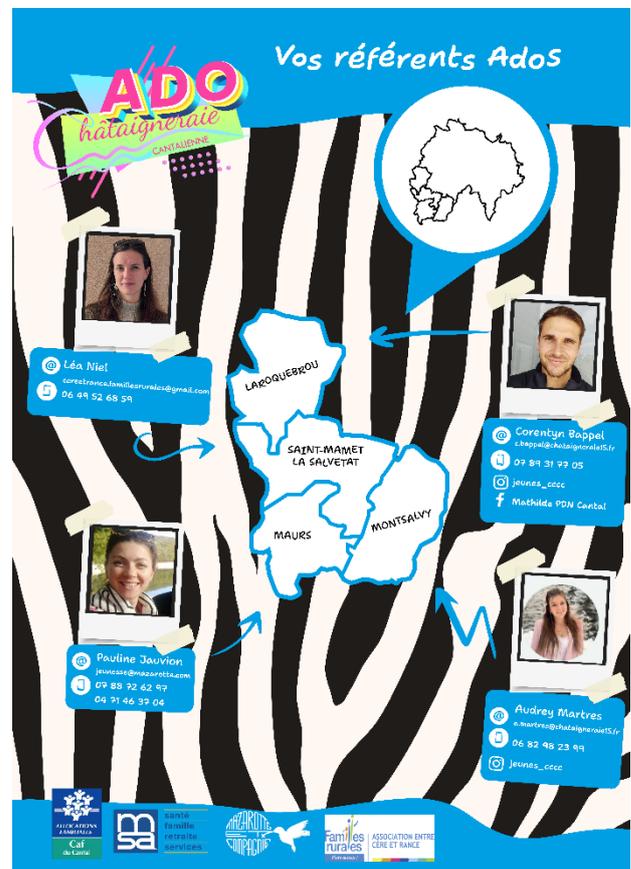
Vendredi de 9h30 à 12h00

Être adolescent en Châtaigneraie

Le pôle ados de la Châtaigneraie Cantalienne

Châtaigneraie est porté et animé par plusieurs animateurs et s'adresse à tous les jeunes de 11 à 17 ans vivant sur le territoire de la Communauté de communes. Le « **Projet Ados** » est une initiative qui permet aux jeunes de s'investir dans la vie de leur territoire, et répond donc aux enjeux liés à l'attractivité du territoire pour la jeunesse.

Le projet ados a été créé dans le but de promouvoir l'implication des jeunes du territoire, ils sont encouragés à concevoir et à présenter des projets afin de bénéficier de financement (élus de la communauté de communes, CAF, MSA, Conseil Départemental...). Le fonctionnement est celui d'un accueil de Jeunes. C'est aux Ados d'imaginer leur propre programme. Les animateurs sont là, pour faire en sorte que les Projets prennent vie, accompagner les démarches. Chaque idée peut se concrétiser (sortie vélo, festival de la BD, découverte d'un lieu culturel, sortie en parc



d'attraction, etc. Ces projets peuvent couvrir une variété de thèmes en fonctions des adolescents.

Sorties :

Pendant les vacances sont proposées 1 à 2 sorties la première semaine et/ou la deuxième semaine. Les journées peuvent s'articuler autour d'un travail commun le matin, d'un pique-nique le midi et d'une activité l'après-midi.

Des séjours avec nuitées peuvent être également organisés, encadrés par des animateurs qualifiés. Les inscriptions pour ces sorties se font auprès de l'animateur ados du secteur (**coordonnées sur la carte**). Le dossier de votre enfant devra être complet afin de pouvoir prétendre à l'activité proposée. Les documents seront téléchargeables sur le site de la Communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne : vie pratique / enfance-jeunesse / jeunes ados.

([https://www.chataigneraie15.fr/jeunesados fr.html](https://www.chataigneraie15.fr/jeunesados_fr.html))

SAISON CULTURELLE EN CHÂTAIGNERAIE

Envie d'apesanteur, de changer d'univers pour se libérer du poids du quotidien...

La saison culturelle 2024/2025 vous propulse aux confins des espaces comme une renaissance.

Libérés des standards, des préjugés, des acquis et de nos propres contradictions, explorons sans la contrainte des mots l'univers sensoriel, la mémoire, nos origines et notre environnement afin d'amplifier notre regard.

Sortons de notre zone de confort, entrons dans l'arène de la vie, échangeons avec les artistes pour décoder l'extraordinaire dans l'ordinaire et rendre perceptible l'impalpable.

S'ouvrir à l'inattendu permet de voir la beauté de ce qui nous entoure et de sublimer le quotidien. Dans cette forêt de bric et de broc, de déceptions, d'incompréhensions, d'espérances, la culture par des procédés révolutionnaires terrasse nos chimères et nous fait vibrer par ses diversités.

Soucieux de la variété de l'offre et de l'accessibilité à tous les publics, votre communauté de communes poursuit en parallèle le développement de la pratique de l'enseignement musical sur tout le territoire.

Chacun est acteur de la réussite de cette politique culturelle soutenue par nos partenaires que sont l'Europe, l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Départemental, sans oublier les bénévoles qui par leur présence et leur aide précieuse apportent une qualité d'accueil reconnue et appréciée.

Parés pour le décollage ! Tous à vos réservations.

LA Font Salada

Par [Helene Teulade](#)
9 septembre 2024
[podcast](#)
Aucun commentaire

La discrète mais charmante commune de Teissières-lès-Bouliès met un point d'honneur à entretenir son joli patrimoine bâti mais aussi son histoire puisque l'eau y occupe une place particulière... Connaissez-vous la Font Salada ? Voici une aventure qui n'a pas toujours coulé de source...



La Font Salada

La légende de la Font Salada, « la fontaine salée », part d'une vache qui venait régulièrement boire l'eau de cette source pour son goût... salé ! C'est en observant ce phénomène que les bergers avertirent Désiré Reygasse, médecin de son état. Il commença donc à s'intéresser à cette source et en 1821, il fit réaliser de premières analyses... Grand bien lui en prit car cette eau, légèrement gazeuse, se révéla pourvue de vertus thérapeutiques ! Comme plusieurs **fontaines dites « miraculeuses » en Châtaigneraie Cantalienne**, la Font Salada se dotait de bienfaits médicaux : eau diurétique, elle l'était en raison de ses sels minéraux (dont des taux de sodium, bicarbonate et calcium élevés) mais aussi digestive puisqu'elle est gazeuse ainsi qu'efficace contre le diabète, l'obésité, les maladies nerveuses... et avantageuse dans les maladies infantiles !

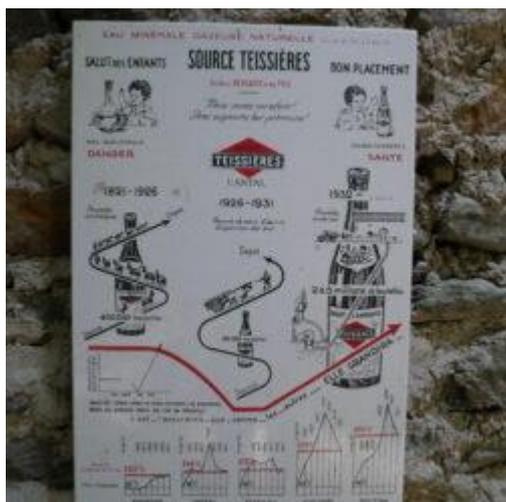
Après sa reconnaissance officielle comme « eau minérale naturelle » en 1847 par l'Académie de Médecine, l'eau de Teissières put donc être exploitée et reconnue à sa juste valeur : soit 6000 bouteilles déjà en 1843, 24 000 en 1851, 400 000 en 1910... le succès ne se fit pas attendre...

Mais au fait, pourquoi est-elle gazeuse cette eau ?

En Châtaigneraie, le terrain est largement fracturé de longue date suite à la très ancienne activité volcanique. Ces fractures ont permis au gaz carbonique emprisonné dans la roche (sur près de 25km de profondeur dans la croûte terrestre) de remonter à la surface via le transport de l'eau, ce qui a permis à certaines sources de se charger « en bulles ». L'eau de notre Font Salada trouve d'ailleurs sa source à près de 180 m sous la terre. Il faut ainsi différencier cette eau dite « minérale » d'une « eau de source », plus faiblement minéralisée (c'est-à-dire moins chargée en sels minéraux).



Du succès à la chute



La source était située dans un ravin, donc peu accessible. Pour cette raison, l'exploitation n'avait lieu qu'au Printemps et en l'Été. L'eau était embouteillée sur place directement, puis acheminée à dos d'âne au village où les bouteilles étaient ensuite étiquetées. La jeune entreprise avait acquis un entrepôt à Arpajon-sur-Cère, ce qui lui permit d'être expédiée. Cette eau était bue et expédiée dans la France entière, y compris dans ses colonies les plus lointaines comme l'Indochine !

En 1921, ce sont 48 000 bouteilles qui sont vendues. Douze ans plus tard, le double : 99 000 !

En 1935, c'est la vente de l'entreprise par la famille du Docteur Reygasse. Avidé de succès, le nouveau propriétaire voulut accélérer la modernisation du captage, mais fit de mauvais choix. Il fit dynamiter la roche alentour afin d'augmenter le volume recueilli, mais ne réussit qu'à mêler l'eau de sa source à celle du ruisseau voisin. Quant à la canalisation de 2 km de long qu'il fit installer afin de faciliter le transport de l'eau de la source vers la nouvelle station d'embouteillage. Résultat l'eau perdit en chemin une part importante de sa qualité gazeuse...

Au final, l'eau dépourvue de la plupart de ses qualités naturelles se vendit moins bien, d'autant que la concurrence était devenue rude. La faillite fut vite prononcée. À la fin des années trente, l'affaire fut de nouveau vendue, mais à des particuliers qui se désintéressèrent de l'exploitation...

A l'aube d'une nouvelle ère...

Plus de quarante ans plus tard, en 1982, la commune de Teissières-lès-Bouliès entreprit de racheter l'exploitation de Fonsalada afin de relancer la commercialisation. Seulement, la source du docteur Reygasse était toujours aussi difficile d'accès, si bien qu'on décida de forer sur un autre site.

Eurêka, l'eau jaillit de nouveau ! Mais elle n'était pas gazeuse... Qu'importe, l'exploitation aura lieu quand même, avec la participation des Teissiérais, qui s'effectuera par le biais de souscriptions d'actions.

"La Cantoise" fut commercialisée à partir de 1986, mais elle peina à trouver sa place parmi les poids lourds de l'eau minérale française. Dès 1994, elle fut rachetée par la marque qui allait devenir le leader sur le marché français au XXI^e siècle – celle dont le nom évoque la pureté et dont les sources multiples s'éparpillent dans toute la France – puis aussitôt fermée, au grand dam des villageois...

Redevenue propriété communale, la source de Teissières semblait dans l'impasse, le revendeur ayant imposé l'abandon de la commercialisation de cette eau en bouteilles. Qu'à cela ne tienne, c'est en bonbonnes cette fois que l'eau locale sera proposée !

Ainsi, depuis 1996, c'est sous l'appellation Puy du Soleil que l'eau de Teissières est disponible dans le commerce ! Aujourd'hui, l'usine de conditionnement de Teissières-lès-Bouliès libère pas moins de 700 000 bonbonnes chaque année, qui seront consommées dans les entreprises et les collectivités. Son exploitant, qui a la charge de trois autres usines en France, mais a son siège à Teissières, est même le leader national sur le marché de l'eau minérale en bonbonnes !

Tout un patrimoine

Le site historique de Font Salada se découvre quant à lui à l'occasion d'une **petite randonnée du même nom** de 5,2 km au départ du village. Si vous prenez certainement plaisir à vous engouffrer dans le vallon boisé qui abrite la source, vous comprendrez aussi pourquoi son exploitation ne fut pas un jeu d'enfant !

En complément de cet itinéraire, la commune propose **le Sentier du Patrimoine** de 1,5 km ainsi que des commentaires audios dans les ruelles du village. Les clins d'œil adressés à l'histoire de la source vous amuseront sans aucun doute ! Ne manquez pas la fresque en mosaïque au niveau de la fontaine de la petite place du cimetière, réalisée en 2013 par Mme Bastien, après 542 h de travail et 90 kg de pâte de verre artisanale créée à Venise.



Sources : teissieres-les-boulies.fr, www.eureausources.com et www.lamontagne.fr

*Cet historique de la Font Salada a été publié par l'Office de tourisme de la
Communauté des communes*

Un recueil de graines vives, graines d'humour, de brins d'herbe, de colère et d'amour

Dans un précédent bulletin municipal, nous avons découvert l'intérêt de Marilou Delfour pour l'écriture. Pour son conte, elle s'est inspirée d'un arbre aux formes insolites situé en amont de la zone humide mais Marilou aime écrire depuis toujours. Elle a rassemblé ses textes dans un recueil intitulé « Poèmes et autres fantaisies » publié par les Editions Weblim.

Bravo à notre auteur local.





TEISSIERES ACTIVE

